

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26844**

### Intitulé

Ostéopathe

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Institut de formation en ostéopathie du grand Avignon (IFO GA)	directrice

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

331 Santé

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'ostéopathe effectue les activités suivantes :

Accueil et information de la personne

Recueil d'informations nécessaires à l'élaboration du projet d'intervention de l'ostéopathe

Intervention ostéopathique

Organisation des activités et gestion de l'information

Création et gestion d'un cabinet

Veille professionnelle et formation continue.

Participer à des recherches documentaires et/ou cliniques en ostéopathie

Le titulaire est capable de:

Accueillir le patient et adopter le comportement nécessaire pour établir une relation de confiance. Recueillir le motif de la consultation

Réaliser l'anamnèse du patient en écoutant et en interrogeant le patient.

Evaluer si le motif de la consultation rentre dans le champ de compétences de l'ostéopathe. Réaliser un diagnostic d'opportunité à partir de l'anamnèse du patient, du motif de la consultation et de l'examen clinique.

Décider de la poursuite ou non de la consultation et justifier sa décision.

Réaliser les différents tests permettant l'élaboration d'un diagnostic ostéopathique. Elaborer un diagnostic ostéopathique à partir de l'examen physique du patient, des tests réalisés, de l'analyse des différentes dysfonctions trouvées.

Mise en place des techniques et évaluation du résultat du traitement ostéopathique mis en œuvre

Analyse de la pratique professionnelle.

Mise en place d'un échange avec les professionnels de santé.

Identifier les démarches administratives, les contraintes réglementaires et financières indispensables à la création et à la pérennisation d'un cabinet.

Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale et ou écrite

Préparer et effectuer une présentation d'un sujet ostéopathique

Produire des écrits scientifiques à partir d'une recherche documentaire. Produire des écrits scientifiques à partir des essais cliniques.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteur libéral, salarié.

Ostéopathe

### Codes des fiches ROME les plus proches :

J1408 : Ostéopathie et chiropraxie

### Réglementation d'activités :

Loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité des soins. Décrets 2007-4350 et 2007-437

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Réalisation en situation réelle d'une clinique devant un jury de professionnels.

Réalisation d'une thèse professionnelle avec soutenance orale devant un jury.

Evaluation des connaissances académiques et obligatoires par décret : UE1 à UE7 = 3340 heures + formation pratique clinique = 1500 heures + formation mémoire = 20 heures.

#### Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury composé d'un ostéopathe membre d'IFO-GA et de deux ostéopathes extérieurs
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	

En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2015	X		Jury composé d'un ostéopathe membre d'IFO-GA et de deux ostéopathes extérieurs

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 30 août 2016 publié au Journal Officiel du 07 septembre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Ostéopathe" avec effet au 02 janvier 2011, jusqu'au 07 septembre 2019.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

##### Autres sources d'information :

[Site internet IFO-GA](#)

##### Lieu(x) de certification :

Institut de formation en ostéopathie du grand Avignon (IFO GA) : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Vaucluse ( 84) [Avignon]  
IFO-GA, Avignon

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

##### Historique de la certification :